

Vous allez inscrire votre enfant, ou vous inscrire au C.N.P.L. Le bureau du Club vous remercie de prendre connaissance de ces quelques règles élémentaires de fonctionnement et vous souhaite une bonne saison sportive.

- 1) Nous vous demandons de nous ramener le dossier d'inscription complet le 31 octobre au plus tard.

Dans le cas contraire (pièce manquante), le dossier sera refusé et votre enfant ne pourra plus être accepté aux entraînements.

- 2) Nous vous rappelons que les entraîneurs du club sont responsables de vos enfants durant le créneau horaire de son entraînement et ce, quel que soit son niveau de nage et son âge.

mardi 17h30-18h30/ 18h30-20h00,-

Jeudi 18h00-19h30,-

Vendredi 17h30-19h00

Samedi -Masters-10h30-11h30

Loisirs : 13h30-14h30

- 3) La présence des parents au bord du bassin sera tolérée lors des entraînements dans la mesure où ils n'interviennent pas pendant le déroulement de la séance.
- 4) Le port du bonnet est obligatoire lors des entraînements.
- 5) Lors d'une compétition, le club paie des frais d'inscription. Au bout de 2 inscriptions non respectées par le nageur, aucun remboursement ne sera demandé aux parents, mais l'enfant sera exclu du groupe compétition et pourra intégrer le groupe Loisir.
- 6) Le club se réserve le droit de demander une participation financière pour certaines compétitions.

Le Bureau du C.N.P.L.